



United Nations
Environment Programme

Distr.: Restricted

10 May 2025

Original: French

Fourteenth Conference of the Contracting Parties (COP14)
to the Convention on Cooperation for Protection,
Management and Development of the Marine Environment and
Coastal Areas of the Atlantic Coast of the
West, Central and Southern African Region
(Abidjan Convention)

Nouakchott, Mauritania, 21st to 23rd May 2025

**RAPPORT DE L'UNESCO SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA
DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES
OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
(2021-2030)**



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Conférence générale

41^e session, Paris 2021

rep

Rapport

41 C/REP/26

3 août 2021

Anglais et français seulement

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2021-2030)

PRÉSENTATION

En application de l'article 3.2 de ses Statuts et de l'article 49.2 de son Règlement intérieur, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) établit des rapports périodiques sur ses activités, qui sont présentés à la Conférence générale de l'UNESCO. Le présent rapport couvre la période 2020-2021 et porte sur les principaux résultats obtenus dans la préparation et la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Il a été présenté *in extenso* à l'Assemblée de la COI à sa 31^e session (14-25 juin 2021) comme document de travail sous la cote [IOC/A-31/3.7.Doc\(2\)](#).



Job: 202102353

Introduction

1. Créée en 1960 en application de la [résolution 2.31](#) adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 11^e session, la COI jouit d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'Organisation. Elle favorise la coopération internationale et coordonne des programmes concernant la recherche marine, les services océaniques, les systèmes d'observation de l'océan, l'atténuation des risques et le développement des capacités au service de ses 150 États membres. En décembre 2017, faisant fond sur les efforts des États membres et du Secrétariat de la COI, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie »). La Décennie représente une occasion unique d'opérer un changement radical dans la production et l'utilisation des sciences océaniques. Elle influencera la façon dont les pays investissent dans la science et l'innovation et y participent pour les amener à se fixer des objectifs sociétaux et à adapter leurs investissements dans la recherche en vue de contribuer à des objectifs communs, dont ceux du Programme 2030.

2. La Décennie a débuté le 1^{er} janvier 2021 et sa mise en œuvre est coordonnée par le Secrétariat de la COI. Le présent document résume les faits saillants de la préparation et de la mise en œuvre de la Décennie en 2020-2021. Les six derniers mois de l'année 2020 ont été marqués par une importante phase participative du processus préparatoire de la Décennie, qui s'est déroulé sur la période 2018-2020. L'examen approfondi et la finalisation du [Plan de mise en œuvre de la Décennie](#), puis l'examen de ce dernier par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 75^e session, ont constitué les principaux jalons de cette période. Ce processus a débouché, le 31 décembre 2020, sur l'adoption par l'Assemblée générale de sa [résolution 75/239](#), dans laquelle elle prenait note avec satisfaction du *Plan de mise en œuvre* et priait, entre autres, la COI de l'UNESCO de continuer à assumer son rôle de coordination tout au long de la phase de mise en œuvre en coopération avec les États membres de l'ONU et d'autres parties prenantes.

Approbation des actions phares de la Décennie

3. La Décennie obtiendra ses résultats grâce à la réalisation d'actions de la Décennie qui seront conjointement, mises en œuvre et financées par des partenaires du monde entier afin de relever les 10 défis de la Décennie. Le premier appel à l'action de la Décennie ([n° 01/2020](#)), lancé le 15 octobre 2020 et clôturé le 15 janvier 2021, s'est déroulé avec succès. Il mettait l'accent sur des programmes à grande échelle, des programmes mondiaux ou de grands programmes régionaux ainsi que sur les contributions financières ou en nature à la Décennie, y compris la participation aux dépenses de coordination. Il a abouti à 215 propositions de programmes et à 27 propositions de contributions faites par des partenaires de 53 pays. Les propositions témoignaient d'une bonne compréhension de la vision et de la mission de la Décennie et d'une adhésion à celles-ci. Des promoteurs très divers ont proposé des programmes pour examen, dont des États membres, des entités des Nations Unies, des organismes de recherche et des organisations non gouvernementales. Les propositions abordaient un large éventail de thématiques, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion et la protection des écosystèmes, l'observation des océans, l'économie océanique durable et le lien océan-climat. Dans la majorité des propositions, le développement des capacités constituait un élément à part entière.

4. À la suite d'un examen technique approfondi des propositions par le Secrétariat de la COI, le Comité consultatif intérimaire de la Décennie s'est réuni à deux reprises, en mars et en avril 2021, afin de les examiner à son tour et de formuler des recommandations quant à leur approbation. Le 5 juin 2021, en s'appuyant sur ces recommandations, le Sous-Directeur général et Secrétaire exécutif de la COI a approuvé 28 programmes de la Décennie et 66 contributions à la Décennie, qui constituent la première série d'actions phares de la Décennie. En outre, six actions de la Décennie sous la houlette des Nations Unies ont été recensées. Ces actions de la Décennie ont été choisies, car elles revêtent un caractère transformateur ; se focalisent sur la recherche de solutions qui contribueront concrètement au développement durable ; et adhèrent aux principes de la Décennie, y compris à la co-conception, à l'inclusion et à la diversité. La première série d'actions de la Décennie englobe de nombreux thèmes, dont les sciences océaniques au service de la formulation de

politiques dans les petits États insulaires en développement du Pacifique ; l'initiation à l'océan ; la recherche et la gestion dans le domaine de la haute mer ; la gestion des écosystèmes face à de multiples facteurs de stress océanique ; le patrimoine culturel subaquatique ; l'observation des océans ; la résilience côtière ; et la pêche. Un ensemble de programmes transversaux travaillera activement avec les programmes thématiques et régionaux afin de développer les capacités, de veiller à l'inclusion et à la diversité et de soutenir la conception conjointe des prochaines actions de la Décennie.

5. Quatre des actions phares de la Décennie sont directement chapeautées par des programmes de la COI. Une analyse menée en vue de la 53^e session du Conseil exécutif de la COI a conclu que la série actuelle d'activités de la COI apportait une contribution directe et importante à presque tous les défis initiaux de la Décennie. Elle mettait également en lumière la possibilité pour la COI d'utiliser la Décennie comme cadre fédérateur pour s'acquitter de son mandat, tout en participant à l'obtention des résultats de la Décennie. La contribution actuelle de la COI à la Décennie comprend deux programmes sur l'observation des océans, un programme sur l'initiation à l'océan et un programme consacré à l'échange et à l'accessibilité des meilleures pratiques en matière de sciences océaniques. En outre, les équipes des programmes de la COI s'investissent énergiquement dans des programmes relatifs à l'acidification et à la désoxygénation des océans ainsi qu'à la résilience côtière. L'Assemblée de la COI, à sa 31^e session, a approuvé l'élaboration et l'enregistrement de contributions supplémentaires de la COI à la Décennie dans les domaines de la gestion de données et des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis.

Gouvernance et coordination de la Décennie

6. Le Comité consultatif de la Décennie, qui fera office d'organe consultatif stratégique auprès du Secrétaire exécutif et des organes directeurs de la COI, est en cours de création. Le mandat du Comité consultatif a été présenté et approuvé par l'Assemblée de la COI à sa 31^e session (document [IOC/A-31/3/7/Doc\(1\)](#)). Un appel à candidatures pour la désignation de membres experts a ensuite été lancé en juin 2021 dans la [lettre circulaire n° 2848 de la COI](#) ; l'institution du Comité consultatif est prévue au troisième trimestre 2021.

7. Avec le début de la mise en œuvre de la Décennie, il est urgent d'instaurer, au sein du Secrétariat de la COI, une Unité de coordination de la Décennie fonctionnelle et dotée tous les moyens nécessaires. Selon les estimations d'une analyse révisée, entre 2 et 2,5 millions de dollars des États-Unis par an seraient nécessaires au fonctionnement de l'Unité de coordination centrale de la Décennie. La COI a prié ses États membres de fournir des contributions sous la forme de ressources extrabudgétaires ou de personnel détaché afin de constituer l'Unité de coordination de la Décennie.

8. Conformément aux dispositions du Plan de mise en œuvre, différents types de structures de coordination décentralisées, telles que des bureaux de coordination et des centres collaboratifs de la Décennie, sont en train d'être créés et soutiendront la mise en œuvre de la Décennie. Plusieurs institutions et plusieurs États membres ont officiellement manifesté leur intérêt à accueillir ce genre de structures. Un projet d'orientations opérationnelles applicables à ce type de structures – centres collaboratifs de la Décennie et partenaires de mise en œuvre de la Décennie – a été présenté à l'Assemblée de la COI à sa 31^e session en juin et approuvé par celle-ci ; les discussions avec des partenaires potentiels se poursuivront dans les mois à venir.

9. Un cadre conceptuel permettant de mesurer les progrès réalisés tout au long de la Décennie a été élaboré et est en cours d'intégration dans un système global de suivi et d'évaluation de la Décennie. L'Unité de coordination de la Décennie, ainsi que les structures de coordination décentralisées, sera chargée de mettre en œuvre ce système, qui guidera la production de rapports d'activité réguliers sur la Décennie et les processus d'examen planifié.

Participation des parties prenantes

10. Plusieurs réunions du groupe de contact d'ONU-Océans pour la Décennie et du groupe ONU-Océans au complet ont eu lieu pendant cette période. Ces rencontres ont donné l'occasion au Secrétariat de la COI de présenter l'élaboration du Plan de mise en œuvre et de recueillir des commentaires sur des questions spécifiques contenues dans le projet de Plan, y compris sur son cadre scientifique, sur le cadre de gouvernance et de coordination ainsi que sur la mobilisation de ressources et les modalités de financement. Une collaboration intersectorielle a été instaurée au sein de l'UNESCO tout au long de la période, dont des discussions en cours sur les synergies entre la Décennie ou sur le rôle de l'UNESCO dans la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes sous la houlette du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; des discussions préliminaires avec l'équipe chargée de la planification de la Décennie internationale des langues autochtones ; et la planification de travaux d'analyse et d'activités avec le programme marin du patrimoine mondial.

11. Au cours de cette période, environ 25 comités nationaux de la Décennie et plusieurs groupes régionaux de parties prenantes ont été formés afin de coordonner les parties prenantes de la Décennie et de catalyser l'élaboration d'actions de la Décennie. La création volontaire de comités nationaux de la Décennie supplémentaires sera encouragée tout au long de la Décennie en tant que moyen de rassembler et d'associer les parties prenantes nationales et de faciliter les contributions nationales à la Décennie. Des équipes spéciales régionales et des comités régionaux de planification pour l'Arctique, l'océan Austral, le Pacifique, l'Atlantique tropical occidental et la Méditerranée réunissent des parties prenantes régionales et amorcent l'élaboration de plans d'action ou de programmes régionaux qui orienteront la mise au point d'actions de la Décennie.

12. Le [Groupe de travail informel des jeunes spécialistes des océans](#), qui a été créé par la COI en novembre 2019, s'est montré très dynamique au cours de cette période et a participé activement aux activités de préparation et de mise en œuvre de la Décennie. L'ensemble des rencontres organisées pendant cette période tenaient compte de la nécessité de garantir la diversité générationnelle, géographique et de genre, qu'il s'agisse des participants ou des orateurs, des modérateurs ou des intervenants. Afin d'assurer la diversité de genre et d'intégrer l'égalité des genres lors de la phase de mise en œuvre de la Décennie, le Plan de mise en œuvre contient des stratégies spécifiques afin de veiller à ce que les obstacles liés au genre soient surmontés au moment de planifier et de réaliser les actions de la Décennie et d'instaurer les structures de gouvernance et de coordination. Une proposition de programme, menée par l'Université maritime mondiale, cherche à établir un plan d'action spécifique pour assurer l'inclusion des genres tout au long de la Décennie.

13. Le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable (ci-après le « Groupe ») a été créé en 2018 par 14 chefs d'État et de gouvernement et a pris d'importants engagements en matière de gestion de l'océan. Les objectifs du Groupe coïncident étroitement avec ceux de la Décennie, laquelle pourrait jouer un rôle crucial dans la production des connaissances nécessaires pour soutenir l'application des recommandations du Groupe. Le Secrétariat de la COI a publié un rapport intitulé « Ocean Knowledge for a Sustainable Ocean Economy: Synergies between the Ocean Decade and the Outcomes of the Ocean Panel » (document [Ocean Decade Series, 17](#)) afin de recenser les synergies entre le Groupe et la Décennie. Ce rapport met en évidence le rôle de la Décennie pour ce qui est de contribuer aux ambitions du Groupe et définit des propositions d'action afin d'élaborer un cadre d'orientation fiable et léger face à l'émergence d'une demande de connaissances solides sur les océans, utiles à la société et nécessaires pour parvenir à une économie océanique durable.

Communication et sensibilisation

14. Le site Web officiel de la Décennie a été lancé en juin 2019. Depuis, le site Web dédié <http://oceandecade.org> a servi de principal point d'entrée pour les parties prenantes de la Décennie à travers le monde. Entre décembre 2020 et mars 2021, environ 48 298 visiteurs ont accédé au

site Web (+ 191,39 % par rapport à la même période de trois mois l'année précédente) et 149 995 pages ont été consultées (+ 137,56 % par rapport à la même période de trois mois l'année précédente). Premier pilier essentiel de la stratégie de communication de la Décennie, la campagne de communication « Génération Océan » sera lancée au cours du second semestre 2021. La stratégie de campagne, la brochure, le site Web et le dossier de présentation sont déjà disponibles, tandis que des contenus prévus pour les réseaux sociaux ainsi que des ressources destinées à être reprises par les médias seront préparés en vue du lancement. Le site Web actuel fait l'objet d'une mise à jour majeure afin d'intégrer le Forum mondial des parties prenantes – une infrastructure en ligne capitale, qui facilitera les échanges et les partenariats entre les parties prenantes de la Décennie à travers le monde. Le Forum devrait être déployé fin 2021.

15. Plusieurs grands événements de lancement ont été organisés au cours de la période pour marquer le début de la Décennie. L'événement virtuel « Des océans nouveaux », qui a eu lieu le 3 février 2021 pour lancer la Décennie, a rassemblé plus de 15 000 spectateurs lors de sa première diffusion. Il a réuni plusieurs membres fondateurs de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques, notamment : S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président du Kenya ; S. E. Mme Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège ; S. A. S. le Prince Albert II de Monaco ; S. A. R. la Princesse Lalla Hasnaa du Maroc ; et S. E. M. Marcelo Rebelo de Sousa du Portugal. La cérémonie d'ouverture de haut niveau de la première Conférence internationale de la Décennie a été accueillie par l'Allemagne le 1^{er} juin 2021 et sera suivie d'une série de sept « laboratoires de la Décennie », entre juillet 2021 et mai 2022, qui s'articuleront autour des sept résultats de la Décennie et qui viseront à rassembler des partenaires pour élaborer des actions de la Décennie.

16. L'Égypte a proposé d'accueillir une conférence de lancement régionale pour l'Afrique. Cette conférence est en cours de planification, avec la participation de collègues de la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents. Elle se tiendra du 13 au 15 décembre 2021 dans un format hybride (virtuel et présentiel). La Thaïlande a proposé d'accueillir une conférence de lancement régionale pour l'Asie en novembre 2021. Cette conférence est en cours de planification, sous la direction de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental.

Mobilisation de ressources

17. Le manque de ressources disponibles constitue une grande difficulté pour le petit Secrétariat de la COI et représente le plus grand risque pour la réussite de la Décennie. Le Secrétariat de la COI reste confronté à un double impératif : mobiliser non seulement les ressources extrabudgétaires indispensables à l'exécution de ses programmes fondamentaux, mais aussi des ressources supplémentaires considérables afin de diriger et de coordonner la phase de préparation de la Décennie. Jusqu'à présent, la plupart des fonds proviennent de contributions volontaires d'une durée relativement courte. Les États membres et organisations suivants ont versé à la COI des contributions financières spécifiques pour financer les activités de planification de la Décennie au cours de cette période : Belgique, Canada, Chine, Japon, Norvège, Portugal, République de Corée, Suède et REV-Océan. Un premier partenaire du secteur privé, Panerai, contribuera aux efforts de la Décennie en finançant un projet de deux ans sur l'initiation à l'océan.

18. Des discussions sont en cours avec plusieurs États membres pour détacher du personnel supplémentaire auprès de l'Unité de coordination de la Décennie. Des efforts remarquables sont consentis pour mobiliser des fondations philanthropiques grâce aux réunions régulières du Dialogue avec les fondations, et les efforts sont actuellement intensifiés pour rallier des partenaires du secteur privé.

19. Cependant, une augmentation significative du volume et du type de ressources financières et en nature sera nécessaire pour concrétiser la vision de la Décennie. Des ressources sont nécessaires pour : (i) financer les actions de la Décennie en fonction des résultats des évaluations périodiques des besoins en ressources ; (ii) soutenir la coordination de la Décennie au sein de l'Unité de coordination de la Décennie et grâce à l'accueil de structures de coordination décentralisées ; et (iii) appuyer les contributions programmatiques de la COI à la Décennie. Un cadre

stratégique de mobilisation de ressources a été préparé pour la Décennie (document [IOC/INF-1416](#)) et fixe des objectifs ambitieux en la matière. La finalisation et la mise en application de cette stratégie représentent une priorité pour 2021. La stratégie détaillera les efforts nécessaires pour atteindre des objectifs de mobilisation de ressources qui soient mesurables et conformes à l'approche adoptée par la Décennie, à savoir encourager les bailleurs de fonds à faire coïncider leurs stratégies d'allocation de ressources avec les priorités de la Décennie.

20. L'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques constituera un élément crucial des activités de mobilisation de ressources pour la Décennie. L'Alliance – dont le pré lancement a eu lieu le 3 février 2021 dans le cadre de l'événement « Des océans nouveaux » – a été créée pour mobiliser et multiplier les engagements financiers et en nature en faveur de la Décennie. Il s'agit d'un réseau de partenaires éminents, issus de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'entreprises et des milieux philanthropiques, qui montrera la voie pour mobiliser un soutien en faveur de la Décennie par le biais d'efforts ciblés portant sur la mobilisation de ressources, la création de réseaux et l'influence. Les membres de l'Alliance sont répertoriés sur le [site Web de la Décennie](#) et ont été invités à rejoindre celle-ci tant à titre individuel (mécènes de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques) qu'à titre institutionnel. Des sherpas sont actuellement désignés pour tous les membres, et une première réunion opérationnelle est prévue dans les prochains mois. Il est également prévu d'organiser une réunion de haut niveau des membres de l'Alliance fin 2021 ou début 2022.

Perspectives d'avenir

21. Les 12 prochains mois représenteront une période critique pour la Décennie, car il s'agira d'assurer une visibilité mondiale et de réaliser la première série de programmes approuvés de la Décennie qui apporteront les premières pierres à l'édifice de la Décennie, y compris l'enrichissement de ces programmes avec des projets. Cette période sera également cruciale pour la mise en place des éléments opérationnels fondamentaux de la Décennie, notamment l'Unité de coordination de la Décennie, les structures de coordination décentralisées et le Forum mondial des parties prenantes, ainsi que pour la finalisation du cadre axé sur les résultats de la Décennie.